

<https://ugtg.org/spip.php?article2091>



Interview de Elie Domota, Secrétaire Général de l'UGTG : Répression anti-syndicale

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 25 mars 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

TéP : Le pouvoir colonial, au service du capital, des békés, du patronat, a décidé de réprimer les syndicalistes en Guadeloupe, en particulier l'UGTG. Que peux-tu nous dire la dessus ?

ED : Le 16 janvier dernier ce sont trois de nos militants de l'Union Générale des Travailleurs de la Santé (UTS-UGTG) qui étaient convoqués devant les tribunaux pour des faits qui remontent à 2006. Ils sont poursuivis pour violence en réunion à la demande d'une ancienne directrice des Ressources Humaines qui prétend avoir été agressée en 2006 lors d'un mouvement de grève au Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre - Abymes. L'affaire a été renvoyé au 11 septembre 2014. Ce dossier resurgit au moment même où l'Agence Régionale de Santé prévoit un prochain plan social qui concerne la suppression de 500 postes dans le milieu hospitalier. Nous l'aurons compris, il s'agit de faire taire les syndicats, de museler les syndicalistes. La politique de l'Etat français sous Hollande est la même que sous Sarkozy : mépris, répression à l'égard du monde ouvrier et complicités et connivences avec le patronat.

TéP : Face cette répression anti-syndicale, la mobilisation et la solidarité s'est organisée en Guadeloupe mais aussi au plan national (France, Cidr, USA, Caraïbe, ...).

Comment cela se passe ?

ED : Nous le savons, faire sortir nos voix des limites de la Guadeloupe est essentiel pour notre défense et fondamentale pour mener la lutte. L'Etat français a l'habitude de réprimer dans le sang les mobilisations des travailleurs dans les colonies. Ce vendredi 14 février, nous venons de commémorer le souvenir des 4 travailleurs dont une femme enceinte, tués par les gendarmes en 1952, dans le cadre d'une mobilisation des travailleurs de la canne et des fonctionnaires. Mai 1967 reste l'un des massacres les plus sanglants où pas moins de cent travailleurs ont été tués par les militaires français dans le cadre de la grève des ouvriers du bâtiment qui réclamaient 2,5% d'augmentation de salaire.

L'UGTG a donc lancé un appel à la solidarité internationale notamment par l'intermédiaire du Comité International contre la répression (Cidr). Cet appel concernent également la Caraïbe, les Amériques, l'Europe, le monde entier. Nous recevons déjà des communiqués de soutien. Dans le même temps, des interpellations sont envoyées à l'Etat français ou dans les Ambassades françaises. Ainsi, la France, Pays des Droits de l'Homme, est pointé du doigt. Cette campagne de solidarité est un outil efficace car nos cris sortent des limites de notre Pays de 166 km².

TéP : Plusieurs militants de l'UGTG sont toujours convoqués par la "justice" français, notamment le Secrétaire Général adjoint, Charly Lendo. Comment se prépare la mobilisation ?

ED : Le 8 avril, c'est Charly Lendo, actuel Secrétaire Général adjoint de l'UGTG, qui est poursuivi pour homicide involontaire indirect. Il est tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un jeune motard survenu en février 2009 dans le cadre de la mobilisation du LKP. Ce procès se tient 3 jours après le 14ème congrès de l'UGTG.

Ce procès reflète la volonté de l'Etat français de diaboliser les syndicalistes et de criminaliser l'action syndicale. Dans cette période de remise en cause des garanties sociales (Accord National Interprofessionnel-Pacte de responsabilité-Non respect de l'accord BINO-Refus de négocier dans les Branches) l'Etat, à la solde du patronat met tout en oeuvre pour faire taire ceux qui luttent. Les choses sont claires : Ils veulent faire taire l'UGTG par tous moyens. Déjà, durant près de deux mois, des journalistes alliés à des "jaunes" ont tenté de casser le mouvement unitaire des syndicats qui ont mobilisé plus de 6000 personnes dans les rues, le 5 décembre 2013. Ils ne veulent aucune contestation mais des syndicalistes "Béni oui oui" et des travailleurs qui courbent l'échine.

Ces jours ci, beaucoup d'élus et de personnalités du monde économique se sont insurgés contre le reportage de M6

qui montre, une fois de plus, la Guadeloupe comme un Pays de violence et de déviances. Mais se sont ces mêmes offusqués qui, se déchargeant de toute responsabilité, méprissent les Guadeloupéens et accusent les Syndicats et le LKP d'être à la source de cette situation. Se sont les mêmes qui refusent obstinément de poser les vraies questions liées notamment à l'échec scolaire, au chômage de masse et qui stigmatisent la jeunesse et le Peuple Guadeloupéen. Se sont les mêmes qui refusent d'appliquer les accords de février (Accord BINO) et de mars 2009 signés avec les Syndicats et le LKP. Ainsi,

- ▶ Comme par hasard, ce documentaire intervient un mois après l'arrivée de Gilles Leclair, préfet chargé de la sécurité envoyé par Manuel Valls. Préfet qui avait d'ailleurs été limogé par Sarkozy quand il était en poste à Marseille.
- ▶ Comme par hasard, certaines images et vidéos diffusées n'émanent d'aucune presse présente en Guadeloupe. Ces films ont sûrement été fournis par les gendarmes et le parquet.
- ▶ Comme par hasard, cette émission est diffusée à quelques semaines du procès de Charly Lendo.
- ▶ Comme par hasard, ce reportage voit le jour au moment même où la grève sociale prend de l'ampleur.
- ▶ Comme par hasard, ce document sort quelques semaines avant le colloque du Conseil National des Compagnies d'Experts de justice (CNCEJ) prévu en Guadeloupe du 2 au 4 avril sur "le traitement de l'homicide, le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent. Car selon ces experts : "... le business Caraïbéen est mondialement connu comme la plaque tournante du trafic de stupéfiants, mais aussi comme l'une des zones privilégiées pour les paradis fiscaux, **le taux d'homicide dans cette région se situe parmi les plus élevés dans le monde**".

Top de coïncidence tue le hasard !

En fait, ce reportage prend l'allure d'une commande du pouvoir colonial afin de légitimer la répression contre ceux qui luttent contre la profitation, contre les travailleurs et le Peuple de Guadeloupe et singulièrement contre les militants syndicaux.